

## COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 22 DECEMBRE 2011

Absents excusés : Courrouy Eric, Lajus N., Abano Marie, Cavalier P.

Le compte rendu de la séance du 16 novembre, adressé avec la convocation, est adopté à l'unanimité.

### **1-Compte-rendu des Commissions**

#### **Commission information**

Le journal est en cours de montage, la maquette sera transmise à l'imprimeur après les fêtes de fin d'année. La distribution du journal est prévue fin janvier - début février. Parallèlement l'Agence Paragraphe va rééditer une nouvelle édition du plan de Pouillon, qui sera diffusée dans tous les foyers avec le bulletin.

#### **Commission Voirie :**

L'examen de la ligne budgétaire relative à l'entretien des véhicules montre un dépassement par rapport aux prévisions, qui s'explique par une utilisation intensive des engins comme l'épareuse et un vieillissement du parc entraînant de nombreuses réparations.

La commission propose le changement de l'épareuse par le biais d'un appel d'offres à lancer en début d'année 2012.

Une réflexion sera menée rapidement pour trouver les solutions possibles pour pouvoir entretenir les espaces verts, de plus en plus nombreux au fur et à mesure de la réception des lotissements par la Commune.

Communauté de communes : suite à l'augmentation des coûts des goudronnages, une partie du programme 2011 est reportée en 2012. La tournée annuelle de repérage des goudronnages à inscrire au programme communautaire 2012 aura lieu le 27 décembre.

Foyer hall des sports : la réunion de chantier prévue le 11 janvier sera l'occasion d'évoquer quelques problèmes de finition, notamment celui de l'enrobé, mal réussi.

Le repas des bénévoles aura lieu le samedi 7 janvier à midi.

#### **Action Sociale :**

La réunion sur le thème de la précarité et de l'accueil des personnes en difficulté a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre en présence des membres du CCAS, des assistantes sociales, des représentants de la banque alimentaire, du Secours Catholique, Mission locale landaise...

Le projet est de formaliser un réseau local, et un lieu d'accueil pour venir en aide aux personnes en difficulté. Parmi les problèmes recensés, celui des déplacements vers Dax ou Peyrehorade (par exemple pour se rendre à l'agence du Pôle Emploi). Proposition est également faite d'envoyer un mot de réconfort aux familles éprouvées lors d'un décès.

### **2-Délibérations :**

Le Conseil a pris les décisions suivantes :

1. Le versement de l'indemnité 2011 de conseil au percepteur qui sera partagée entre la succession de Mme Ravailhe (pour son activité jusqu'au 30/08/11) et Mme Lagayette qui a assuré l'intérim jusqu'au 31/12/11.
2. La décision modificative budgétaire n°3 prévoit les ajustements nécessaires à l'inscription de travaux en régie, au constat d'une perte de recettes liée à une exonération (jeune agriculteur) de taxe sur le foncier non bâti.

3. La cession à M. Morosi et Melle Dinclaux de deux parcelles communales situées à Mesplerot, pour permettre la création d'un accès à sa future maison (au prix estimé par le service « France Domaines »).
4. La location, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, d'un élément préfabriqué chauffé et climatisé pour l'école maternelle, pour l'accueil des élèves d'une des 4 classes. En effet, l'ancienne bibliothèque est trop petite pour accueillir une classe complète et l'effectif de l'école augmentera de 7 enfants à la rentrée de janvier 2012.
5. Les conditions de remboursement des personnes qui annulent les réservations de gîtes communaux ont été précisées : le remboursement du solde se fera sur présentation d'un justificatif de décès d'un proche, ou d'une maladie grave, ou de problème financier sérieux.
6. Le règlement intérieur du camping est modifié pour préciser que l'accueil de grands groupes (plus de 10 personnes) ne sera plus possible, les équipements de la structure n'étant pas adaptés.
7. Suite à une consultation lancée pour la maîtrise d'œuvre de travaux devant intervenir à La Pergola (notamment la réfection de la toiture de la salle), le maître d'œuvre Philippe Duluc, associé à l'architecte Hervé Thiévenaz ont été retenus.
8. La cession aux propriétaires de la maison Lehouze d'une partie (d'une soixantaine de mètres) du chemin de Lehouze.
9. La reprise des voiries et des espaces verts du lotissement Peyroulié.
10. La signature d'une convention avec le CAUE pour l'élaboration du projet de restructuration et d'extension des écoles pour un montant de 2 300€.

### **3-Informations diverses**

#### ***Commission Départementale de Coopération Intercommunale :***

Lors de sa réunion du 21/12, la commission a entériné (pour notre territoire cantonal):

- la création d'un Syndicat du bassin du Luy; le SIVU du Bassecq disparaîtra au profit de ce syndicat territorialement plus étendu.
- Le refus de la prise de compétence scolaire par la Communauté de communes.
- la décision de la commune de Labatut d'intégrer le Pays d'Orthe.

La commune de Labatut n'a pas apporté de réponses à la demande de participation financière aux frais de fonctionnement inhérents à l'utilisation du hall des sports de Pouillon par les collégiens. Elle a par ailleurs formulé une demande de conventionnement avec la Communauté de Communes de Pouillon, pour continuer à pouvoir bénéficier du Centre de Loisirs après son départ pour la Communauté de communes du Pays d'Orthe.

Le Conseil municipal se prononce en faveur d'un conventionnement, pour ne pas mettre en difficulté les familles de Labatut ; mais il interviendrait pour une durée limitée, au delà de laquelle la Commune de Labatut devra prendre les dispositions nécessaires pour répondre aux besoins des familles ; car vu le choix des élus labatutois, il ne leur sera plus possible de continuer à bénéficier d'infrastructures et de services gérés et financés pour l'essentiel par les élus et contribuables des communes de la Communauté de Pouillon.

#### ***Renouvellement de la convention d'exploitation de la carrière de plâtre :***

la commission Départementale s'est prononcée en faveur du renouvellement.

#### ***Usine Lafarge :***

sa fermeture est annoncée pour août 2012. Les salariés, d'après les responsables de la société seraient orientés vers un départ à la retraite ou une mutation à Caresse.

***Etablissements Recevant du Public et accessibilité pour les handicapés :***

La Commune doit réaliser un plan et bilan de l'accessibilité des bâtiments publics. Les membres du Bureau sont chargés de travailler sur le document. Rappelons que dans notre commune, les accès aux bâtiments pour les handicapés ont déjà été réalisés (y compris l'église).

***Orthophonistes*** : le Maire a donné lecture d'un courrier d'information envoyé par un représentant des professionnels de l'orthophonie, qui dénoncent un projet de loi prévoyant une double sortie de la formation initiale. Ce qui pour les orthophonistes représente un démantèlement de la profession et une formation amoindrie. Le Conseil municipal se déclare solidaire de leur action.

***Gestion de l'eau*** : le Maire a donné lecture d'un communiqué de presse rédigé par des associations de consommateurs après le forum de l'eau organisé en octobre dernier à Pontonx. Il y est affirmé que les usagers et consommateurs sont attachés à un Service Public de l'Eau, ce qui est déjà le cas à Pouillon.

***SYDEC*** : le Maire a donné lecture d'un courrier adressé par le SYDEC à toutes ses communes adhérentes, après parution dans Sud-Ouest d'un article relatif à un contentieux entre le SYDEC et la SOGEDO. Le SYDEC tient à apporter des précisions quant à la décision de justice qui a été prise, et regrette que Sud-Ouest n'ait pas publié d'éléments de réponse du SYDEC.

***ONF*** : le Maire a donné lecture d'un courrier de Jean Marie Ansolabéhère (ONF), qui annonce son départ à la retraite.

***TELETHON*** : le bilan 2011 est fort estimable, puisque 11 620€ ont été collectés sur le canton.

***Rugby*** : le Maire a donné lecture d'un courrier de Jean Pierre Marcati, Président du Club, qui remercie le service technique et la municipalité, pour les petits travaux d'amélioration qui ont été réalisés au stade.

***Prévention Routière*** : le Maire a donné lecture d'un courrier de la Prévention Routière, qui informe que la piste d'éducation routière enfantine de la Prévention Routière, animée par la Gendarmerie Nationale sera à l'école élémentaire le 24 janvier 2012.

***Démission d'un Adjoint*** : le Maire a donné lecture d'un courrier de Marie ABANO, 6° Adjointe, qui fait part de son souhait de démissionner de son mandat d'Adjointe en raison de ses obligations professionnelles et familiales. Elle continuera à siéger au sein du Conseil. Une nouvelle personne sera désignée par le Conseil municipal pour occuper le poste de 6° Adjoint.

***Levées de Droit de Préemption Urbain*** : les décisions prises par le Maire ont été présentées au Conseil.

***Commission voirie*** : réunion programmée le jeudi 12 janvier à 20h30.

***Fêtes de Pouillon*** : P. Lartigau propose d'organiser une réunion avec les associations pour évoquer la question des fêtes de Pouillon, leur entente et collaboration s'avérant très positive, comme cela s'est vérifié lors du téléthon.

La séance est levée à 23h30